

Note Méthodologique : Études d'impact environnemental et social

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Les EIES structurent la décision et le dialogue autour des projets à risque environnemental et social.

- Anticiper les effets sur milieux, populations et économie locale, en amont des investissements.
- Orienter choix techniques, implantation et mesures de maîtrise des risques.
- S'inscrire dans la transparence, la redevabilité et les attentes accrues des bailleurs.
- Appuyer une amélioration continue: revues périodiques, indicateurs, traçabilité.
- Réduire aléas de mise en œuvre, coûts de non-qualité et renforcer l'acceptabilité.

Point clé : Proportionner profondeur d'analyse et suivi aux enjeux identifiés; démarrer suffisamment en amont pour influencer la conception.

Objectifs de la mission

- Soutenir la décision, prévenir les effets négatifs et valoriser les bénéfices.
- Définir périmètre et ligne de base avec méthodes reproductibles; documenter hypothèses.
- Hiérarchiser les impacts et mesures selon la séquence éviter–réduire–compenser.
- Formaliser un plan de gestion, indicateurs, engagements vérifiables et scénarios alternatifs.
- Structurer la gouvernance: rôles, responsabilités, reporting; assurer traçabilité des décisions.
- Aligner l'étude sur des référentiels reconnus (ex.: ISO 14001, ISO 26000).

Périmètre / livrables attendus

- Description du périmètre projet et zones d'influence; cadre méthodologique et hypothèses.
 - État initial et ligne de base (environnement, social, santé), méthodes et limites de données.
 - Analyse des impacts, matrices de significativité, alternatives étudiées.
 - Plan de concertation et mécanisme de doléances.
 - Mesures d'évitement, réduction, compensation avec objectifs quantifiés.
 - Plan de gestion environnemental et social (PGES) avec indicateurs et responsabilités.
 - Dispositif de suivi, reporting et audit (trimestriel/annuel selon bonnes pratiques citées).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, objectifs, calendrier; cartographier parties prenantes.
- Nommer pilote; établir matrice de responsabilités et registre des décisions.
- Livrable: note de cadrage et jalons de validation (vigilance: dépendances interdisciplinaires).

Étape 2 — État initial et ligne de base

- Revue des données, campagnes de terrain, protocoles reconnus.
- Sélection d'indicateurs; plan d'échantillonnage proportionné.
- Livrable: rapport de référence (vigilance: saisonnalité, biais et incertitudes explicites).

Étape 3 — Analyse des impacts et hiérarchisation

- Cotation de l'ampleur, durée, réversibilité; matrices et ateliers.
- Étude d'alternatives; cohérence avec hypothèses de conception.
- Livrable: matrice des enjeux priorisés et options recommandées.

Étape 4 — Mesures, plan de gestion et indicateurs

- Fiches mesures: responsables, échéances, exigences de performance.
- Calibrage d'indicateurs et dispositif de suivi adapté.
- Livrable: PGES opérationnel (vigilance: objectifs quantifiés).

Étape 5 — Concertation et mécanisme de doléances

- Plan de consultation, supports, comptes rendus.
- Procédure de traitement des plaintes, retour d'information structuré.
- Livrable: registre de concertation et dispositif de doléances opérationnel.

Étape 6 — Suivi, audit interne et amélioration continue

- Collecte régulière, revues de performance, actions correctives.
- Audits périodiques; ajustements du PGES.
- Livrable: tableaux de bord, rapports de suivi et d'audit.

Planning / durée / jalons

Jalon / activité	Fréquence / timing	Repères / commentaires
Cadrage initial et lancement	En amont, dès la phase d'options	Permet d'influencer la conception et planifier l'état initial.
État initial (campagnes)	Planifié selon saisons pertinentes	Vigilance saisonnalité et comparabilité des données.
Revue de suivi opérationnel	Mensuel (routines) / Trimestriel (reporting consolidé)	Tableau de bord; actions correctives si écarts.
Comités techniques / bailleurs	Semestriel (techniques); comités de suivi incluant bailleur	Transparence et traçabilité des engagements.

Revue de résultats des mesures	Trimestriel (bonne pratique citée)	Ajustements du dispositif si nécessaire.
Audits / révisions des indicateurs	Annuel (audit interne; révision des indicateurs)	Selon ISO 19011 (audit) et ISO 14001 (surveillance 9.1).

Rôles & responsabilités

Client (maître d’ouvrage)

- Nommer un pilote et valider la gouvernance, jalons et décisions.
- Fournir données disponibles; faciliter accès terrain et parties prenantes.
- Contribuer aux hypothèses de conception; assurer cohérence calendrier projet.
- Mettre en œuvre les mesures et le mécanisme de doléances.
- Assurer le suivi, les revues de performance et actions correctives.

Consultant

- Réaliser le diagnostic initial; proposer plan de travail et livrables.
- Structurer méthodes, indicateurs, échantillonnage; conduire analyses.
- Animer ateliers de cotation et d’alternatives; formaliser matrices.
- Élaborer PGES, tableau de bord, dispositifs de suivi et audit.
- Appuyer la concertation et la consolidation des retours.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Note de cadrage, périmètre spatial/temporal, objectifs de décision.
- Cartographie des parties prenantes; attentes des autorités et bailleurs.
- Données existantes (environnement, social, santé); accès aux sites.
- Protocoles et référentiels reconnus; critères de significativité.
- Plan d’échantillonnage couvrant saisonnalité; gestion des biais et incertitudes.
- Matrice de responsabilités et registre des décisions.
- Hypothèses techniques du projet et scénarios étudiés.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Matrice RACI, registre des décisions; jalons de validation formalisés.
- Revues mensuelles, reporting trimestriel; comités techniques semestriels.
- Comités de suivi incluant le bailleur; transparence des arbitrages.
- Audit interne annuel; évaluations indépendantes selon bonnes pratiques.
- Gestion des risques alignée ISO 14001; proportionnalité des exigences.
- Mécanisme de doléances accessible; restitution et traçabilité des retours.
- Traitement des incertitudes: triangulation des sources, limites explicites, plans adaptatifs.

